

COMMUNIQUE DE PRESSE

Péage routier urbain : nouvelle taxe injuste pour tous !

La Ville de Genève vient d'annoncer son nouveau plan anti-voitures en voulant instaurer un péage routier urbain sur son territoire, afin de supprimer les bouchons et de réduire la pollution.

Pourtant, l'utilité et l'efficacité de ce système n'est pas établie et présente au contraire de graves inconvénients quant à son impact économique, social et environnemental.

Tout d'abord, ce système relève plus d'un gadget qui coûterait au bas mot 500 millions de francs; pour un fonctionnement à l'essai, c'est cher payé ! Cet argent serait plus utile pour financer des infrastructures routières pérennes. De plus, le coût élevé de la taxe journalière permettant d'entrer au centre-ville en voiture, qui se monte à plusieurs dizaines de francs à Londres, constitue un filtre social qui défavorise les bas revenus.

Ensuite, l'attractivité économique et commerciale du centre-ville sera directement touchée par cette mesure, qui provoquera également une augmentation des coûts des produits et des prestations en provenance ou à destination du centre-ville et qui affectera ainsi indirectement le pouvoir d'achat.

Sur le plan de la mobilité, la diminution du trafic au cœur de la zone payante se traduira par un report de trafic et de pollution en périphérie sur un réseau qui en l'état n'est pas adapté à assurer une fonctionnalité de contournement. D'importantes restructurations du réseau routier devront être prises en charge par le canton et les communes touchées.

Pour pallier à ces problèmes, certaines communes jouxtant la zone taxée pourraient alors proposer, après coup, d'élargir le périmètre payant sur leur propre territoire, périmètre qui, par effet de domino, pourrait un jour couvrir l'ensemble du réseau cantonal.

Dans ce scénario « catastrophe », le péage urbain et cantonal se transformerait en une simple taxe de rouler pour tous.

Victor De Oliveira, Vice-président

Groupement Transports et Economie (GTE) - www.gte.ch

98, rue de Saint-Jean - CP 5278 - 1211 Genève 11 - 022 715 32 22

Personne de contact : Olivier Ballissat

Automobile Club Suisse - section de Genève, Association Suisse des Transports Routiers - section de Genève, Association Genevoise des Entreprises de Transport, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, Fédération des Artisans et Commerçants, Fédération du Commerce Genevois, Fédération économique du Centre-Ville, Fédération des Entreprises Romandes Genève, Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment, Socopark, Taxi-phone Centrale SA, Touring Club Suisse - section de Genève, Trade Club, Union Professionnelle Suisse de l'Automobile - section Genève